

585. — Quels sont les adversaires que saint Paul rencontra dans ses courses apostoliques?

Les adversaires les plus violents de l'Apôtre furent les païens et les Juifs incrédules.

I. Les païens n'avaient pas de prévention particulière contre lui. S'il eut plus à souffrir de leur part qu'aucun autre apôtre, c'est qu'il travailla avec plus d'ardeur à leur conversion¹, et que les Juifs usèrent de toutes sortes d'artifices pour le leur rendre odieux².

II. Pour les Juifs incrédules qui formaient la majorité de ses compatriotes, ils ne cessèrent de lui faire la guerre la plus acharnée³. Dans ses missions aussi bien qu'en Judée, on les voit répandre partout contre lui les plus noires calomnies⁴, soulever la populace contre ses prédications⁵, le traîner devant les tribunaux⁶, le chasser des villes où il s'est fait des disciples⁷, lui tendre des pièges dans ses voyages⁸, enfin le jeter dans les fers⁹, et non content de le livrer aux Romains comme son divin Maître¹⁰, s'engager par serment à le mettre à mort¹¹, attenter à sa vie¹², enfin le forcer d'appeler à César¹³ et de recourir à la justice de Néron¹⁴.

Ces Juifs voyaient dans ce prédicateur de l'Évangile un apostat et un ennemi de sa nation : — 1° *Un apostat et un traître*, un homme dont on ne pouvait pas dire, comme des premiers chrétiens, qu'il errait par ignorance ou qu'il avait

fidèles et peut-être à des femmes? Act., xiv, 13; Rom., xv, 7; I Cor., iii, 5; II Cor., iii, 6; Heb., iii, 1; v, 5; I Pet., v, 1; II Joan., 1. Cf. S. Iren., III, II, 2; IV, xxvi, 2, 5; V, xx, 1, 2; S. Cyp., *Epist.* XLV, et XLVIII, 1, etc.

¹ Act., xvii, 17-34; xviii, 13-18; xix, 23-35. — ² Cf. I Thess., II, 15, et Act., xiii, 50; xiv, 2; xvii, 5, 8; xxvi, 2-6. — ³ Act., xiii, 50; xviii, 6; xxi, 27; I Thess., II, 14; II Tim., I, 15. — ⁴ Act., xiv, 2, 18; xx, 19; xxi, 28, 29; xxiv, 6; xxviii, 22. — ⁵ Act., xiii, 50; xiv, 2, 18; xvii, 5, 13; xix, 9. — ⁶ Act., xvii, 6, 7; xviii, 12, 13; xxiv, 1-9. — ⁷ Act., xiii, 50; xiv, 5, 6, 18; xvii, 8. — ⁸ Act., ix, 23, 24; xx, 3, 19; xxiii, 16; xxv, 3. — ⁹ Act., xxi, 27, 30-33. — ¹⁰ Act., ix, 29; xxi, 33; xxiv, 1. — ¹¹ Act., xxiii, 12, 14-21; xxv, 3. — ¹² Act., xxi, 30-36. Cf. Joan., xvi, 2. — ¹³ Act., xxviii, 19. — ¹⁴ Act., xxv, 8-11. Sic patitur Paulus quod fecerat Saulus. Saulus vinxit, Paulus vincetus est. S. Aug., *Serm.* cciv, 3. Append.

été séduit par des prestiges, mais qui s'était mis de son propre mouvement à la suite d'un Christ réprouvé, supplicié; et cela, malgré l'instruction qu'il avait reçue et les engagements qu'il avait pris envers la synagogue¹. — 2° *Un ennemi de sa nation*, qui, après avoir renoncé à la religion de ses ancêtres, s'efforçait d'entraîner ses frères dans son apostasie; qui donnait en tout la supériorité aux gentils, et ne recherchait les étrangers avec tant d'ardeur que par mépris pour ses compatriotes. — 3° *L'apôtre le plus zélé* et le principal champion de la foi chrétienne, redoutable à tous ses adversaires pour son habileté et son éloquence, redoutable aux docteurs de la synagogue, en particulier, à cause des études qu'il avait faites auprès d'eux et de la profonde connaissance qu'il avait acquise de la loi de Moïse². C'est sur lui que se portait toute la haine que les Juifs avaient conçue contre le christianisme. Or, le christianisme dès son apparition leur inspira plus d'horreur qu'ils n'en eurent jamais pour le paganisme et pour les idoles, xiv, 2³.

586. — A côté des Juifs incrédules, ne voit-on pas un certain nombre de chrétiens prévenus contre saint Paul et en garde contre ses enseignements?

S. Jacques dit nettement, dans les Actes, xxi, 20, que parmi les convertis dont se composait son Église, il y en avait des milliers prévenus contre S. Paul et mal disposés à son égard. Ce pouvait être le plus grand nombre⁴. Leurs préventions venaient de l'estime exagérée qu'ils conservaient

¹ Act., ix, 2, 21, 22, 24; xxiii, 16. — ² Act., xxii, 3. — ³ Nunc Judæi non moventur adversus gentiles qui idola colunt et Deum blasphemant; sed adversus christianos insatiabili odio feruntur. Orig., *In Psalm.* xxxvi, Homil. I, 1. Cf. S. Epiph., *Hæres.*, I, 21. Tert., *Adv. Jud.*, 13, 14; *Scorp.*, 10; Euseb., *H. E.*, v, 16; Tillemont, *H. E.*, S. Pierre, xx-xxiii. — ⁴ Nous ne disons pas *tous les Juifs convertis*, quoique le grec porte πάντες, xxi, 20; car la fin de la phrase où ce mot se trouve est évidemment relative aux mots qui précèdent : Μυριάδες εἰσιν. Il faut traduire ici και πάντες, comme dans Matth., xiii, 41; xxvi, 15, 45, 53; Joan., vi, 17; viii, 4; Act., iv, 6; Rom., iv, 3; Gal., vi, 16, 1. S. Jacques parle d'ailleurs des Juifs étrangers, venus à Jérusalem pour la fête, aussi bien que des Hébreux proprement dits. Cf. Euseb., *H. E.*, I, 7; iv, 22.

pour la loi ancienne et des rapports malveillants qu'on leur avait faits sur la prédication de l'Apôtre. Elevés dans cette idée qu'ils étaient le seul peuple de Dieu, l'unique objet de son affection¹, et persuadés que toutes leurs prérogatives tenaient à leur législation, ils ne pouvaient souffrir qu'on révoquât en doute l'excellence ou l'autorité des institutions mosaïques; et tout en reconnaissant le Sauveur pour Messie, ils se figuraient qu'il était appelé, non à y mettre un terme, mais à en affermir et à en étendre l'empire. Or, ce qu'on leur avait dit sur S. Paul les portait à lui attribuer des sentiments tout contraires.

« C'était peu pour lui, disait-on, de prêcher la foi aux Gentils et de les incorporer à l'Eglise, comme avait fait S. Pierre; c'était peu de leur promettre le salut, à la seule condition de croire au Sauveur: il n'hésitait pas à partager leur vie, à leur donner l'exemple de la violation de la loi, à paganiser². Loin d'agréger le plus d'étrangers possible au peuple de Dieu par la circoncision, il les dissuadait de la recevoir et quelquefois il les en empêchait³. Il n'en faisait pas même un devoir aux Israélites d'origine, XXI, 21. S'il parlait de Moïse, c'était pour dire que son règne était passé et que sa mission se réduisait à préparer la voie au christianisme. Aussi voyait-on ses disciples désertir les synagogues et former des réunions à part pour la célébration du culte, XIV, 22, 26; XV, 22, 41. Les prêtres qui y présidaient étaient souvent étrangers, non seulement à la tribu de Lévi, mais au peuple d'Israël; de sorte que ces infidèles, au lieu d'être de simples prosélytes ou des adorateurs de second rang, comme la loi le voulait, avaient la préséance sur des enfants d'Abraham et même sur des prêtres de la maison d'Aaron. VI, 7; XIV, 22. »

Ces rapports, envenimés par la malignité, avaient fait naître dans l'âme des judéo-chrétiens des sentiments analogues à ceux des premiers ouvriers de la vigne⁴ et du frère aîné du prodigue⁵. Les plus mécontents, ceux qui fai-

¹ Ps. CXLIV, 4. — ² *Clement.*, Hom. VII, 4, 8; *Recogn.*, IV, 36. — ³ *Ἀποστασίων διδασκαί.* Act., XXI, 21. — ⁴ Matth., XX, 11-15. — ⁵ Luc., XV, 25-32.

saient partie de la tribu sacerdotale ou qui appartenait à la secte des Pharisiens, avaient protesté hautement, au moment du Concile, en demandant que tous les chrétiens fussent soumis à la circoncision, XV, 1, 5. Comme ils n'avaient pas eu le succès qu'ils attendaient, leur antipathie s'était changée en un dépit haineux. C'est en vain que l'Apôtre cherchait à les gagner par des témoignages d'affection¹ et par de bons offices, XXIV, 11-17: ils ne lui pardonnaient pas le péril qu'ils couraient d'être bientôt absorbés par la masse des fidèles sortis du paganisme et la déchéance inévitable des enfants d'Abraham, dont il leur semblait le principal auteur.

587. — Avec ses antipathies et ces préjugés, ces chrétiens avaient-ils bien la foi?

Le plus grand nombre de ces chrétiens conservaient certainement la foi. Comme S. Jacques, S. Paul le suppose par sa conduite et par ses paroles, dans l'Épître aux Hébreux surtout². Ou leurs préjugés n'avaient pour objet que des points accessoires, ou leur erreur était excusée par l'ignorance et la bonne foi. Néanmoins, il y en eut, et même un grand nombre, qui en vinrent à nier ouvertement des dogmes essentiels et qui s'obstinèrent à soutenir que, la loi de Moïse étant l'unique voie pour arriver au ciel, la circoncision était pour tous de nécessité de salut. Ceux-ci formèrent, non plus seulement un parti, mais une secte. Ils bravèrent la décision du Concile et rompirent manifestement avec l'Eglise. Ainsi naquit l'hérésie des Judaïsants, le premier fléau du christianisme. De Jérusalem et de la Judée, elle ne tarda pas à se répandre dans les colonies juives, et la hardiesse des sectaires s'accrut avec leur nombre. Plutôt que de reconnaître l'abrogation de la Loi et l'égalité de tous les peuples devant Dieu, ils en vinrent à nier les vérités les plus fondamentales, la réalité de la Rédemption, l'Incarnation du Verbe, la Résurrection de Jésus-Christ, sa divinité,

¹ Rom., IX, 1-5; X, 1; XI, 1. — ² Cf. Act., XI, 29; XXI, 20; Rom., XV, 23-28; I Cor., XVI, 1-4; II Cor., IX, 1-4; Gal., II, 10-21.

la nécessité de la grâce pour plaire à Dieu, la possibilité du salut en dehors de la nation juive : *Circa fidem naufragaverunt* ¹.

Après la ruine de Jérusalem, les judaïsants se partagèrent en diverses branches, les unes se rattachant au judaïsme palestinien, sous le nom de Nazaréens, d'Ebionites ², etc., les autres dérivant du judaïsme helléniste, et plus ou moins imbus d'idées émanatistes et gnostiques, comme les Simoniens, les Cérinthiens, les Nicolaïtes, etc. Ces hérétiques semblent n'avoir eu de commun qu'une préoccupation, celle d'exalter sans mesure la loi de Moïse en rabaissant la dignité du Sauveur et en combattant S. Paul, son principal Apôtre ³.

La plupart d'entre eux, les Ebionites surtout, qui témoignaient la plus haute estime de S. Jacques, de S. Pierre, et des premiers Apôtres, parlaient de S. Paul, en toute occasion, avec le même emportement que les Juifs les plus fanatiques. Ils l'appelaient *séducteur, hérétique, homme ennemi, enfant de Béliar*. Ils lui donnaient le surnom de *Simon le magicien*, comme à l'adversaire déclaré de S. Pierre. Son évangile n'était pour eux qu'un *faux Évangile*. *Ab Ebionitis Paulus vituperatur, ut apostata Legis*, dit S. Irénée ⁴. C'est ce qu'on voit, en particulier, dans deux livres apocryphes ayant le même objet, les *Récognitions* et surtout les *Homélies clémentines*, ouvrages attribués à saint Clément, pape, mais qui ont été composés un siècle après sa mort et retouchés ensuite dans un sens de plus en plus ébionite ⁵. Quoique l'auteur ne nomme nulle part S. Paul comme l'antagoniste de S. Pierre, qu'il appelle partout cet antagoniste

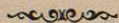
¹ I Tim., I, 19. Cf. *Clementin.*, Hom. XVI-XVIII. — ² Euseb., *H. E.*, III, 27; IV, 22; V, 8; VI, 17; Joseph., *B. J.*, II, VIII. — ³ Cf. II Pet., II, 10; Jud., 8, 10; S. Ign., *Ad Trall.*, 9, 10. — ⁴ S. Iren., *Cont. Hæres.*, I, XXVI, 2. Cf. S. Epiph., *Hæres.*, XXX, 17, 25; S. Hier., *In Matth.*, XII, initio. Item. Euseb., *H. E.*, III, 27. — ⁵ *Recognitionum* duo editiones in Græco habentur; duo sunt corpora librorum, in aliquantibus quidem diversa, in multis tamen ejusdem narrationis. Ruffin. *Præf. Recogn.* C'est sans raison qu'on a donné aux chapitres du second de ces ouvrages le titre d'Homélies. On lit en tête, comme préface, deux lettres à S. Jacques, l'une de S. Clément, l'autre de S. Pierre.

Simon, et que ce qu'il lui reproche convienne en partie à Simon de Samarie, on ne peut douter qu'en beaucoup d'endroits il ne vise, sous ce nom, S. Paul et sa doctrine. Il met dans la bouche de Simon les paroles de l'Apôtre et lui attribue plusieurs de ses actes, en les dénaturant ¹.

¹ Cf. *Recogn.*, I, 71; *Homil.*, II, 17, et XVII, 19. *Ibid.*, *Epist. ad S. Jacob.*, *initio*.

DEUXIÈME PARTIE

DOCTRINE — ÉPÎTRES



588. — D'où vient que les Apôtres ont si peu écrit, et presque uniquement sous forme de Lettres ?

La vocation des Apôtres n'était pas d'être auteurs, de composer des livres, mais de prêcher, comme le divin Maître. C'est en personne et de vive voix qu'ils devaient lui rendre témoignage¹. Aussi la plupart n'ont-ils rédigé aucun écrit, et ceux qui nous ont laissé quelques épîtres ne l'ont fait que par circonstances, dans des occasions où, devant instruire leurs disciples ou les exhorter, ils ne pouvaient s'acquitter de ce devoir oralement².

On ne doit donc pas s'attendre à trouver, dans le peu de pages qu'ils nous ont laissées, un exposé complet du christianisme, ni même un sommaire proprement dit de leur prédication. S. Thomas dit bien que la Théologie est tout entière dans les écrits de S. Paul³; mais ces paroles doivent s'entendre moralement. Il est certain que toutes les vérités révélées ne s'y trouvent pas d'une manière explicite. S. Paul, comme les autres Apôtres, n'a écrit que sur des sujets parti-

¹ Matth., x, 7, 8, 18; Marc., xvi, 15-17; Luc., xxiv, 48; Joan., xv, 27; I Cor., i, 17. Cf. Euseb., *H. E.*, III, 24; S. Thom., p. 3, q. 42, a. 4. —
² « L'Évangile, le premier des livres de l'Église, ne fut pas composé par le désir de faire un livre. Les trois premiers évangiles furent écrits parce que le besoin s'en faisait sentir. Celui de S. Jean le fut dans un but polémique et apologétique. De même des Epîtres de S. Paul. Cette particularité se perpétue dans tout le cours de l'histoire ecclésiastique. S. Clément écrivit aux Corinthiens pour les mêmes raisons qui avaient fait prendre la plume à S. Paul. C'est l'hérésie qui porta S. Ignace à écrire ses lettres, etc. » Mœlher, *Athanase le Grand*. Les cathéchèses de S. Cyrille de Jérusalem et beaucoup d'instructions des Pères ne furent pas même écrites par eux, mais recueillies par leurs auditeurs. —
³ S. Thom., *In Epist. ad Rom.*, Prolog.

culiers; et quoique les vérités chrétiennes soient liées les unes aux autres et puissent être exposées avec la même suite que les vérités scientifiques, il n'est pas à croire qu'elles fussent ainsi coordonnées dans son esprit ni dans celui d'aucun d'eux. Au moins n'est-ce pas ainsi que Notre-Seigneur les leur avait apprises, ni qu'ils devaient les enseigner. Ils avaient à former des fidèles, non des savants, et c'est par des miracles plutôt que par des raisonnements qu'ils devaient les convaincre¹.

Ainsi, il faut recueillir avec soin toutes les instructions renfermées dans les Epîtres, mais ne pas supposer, comme les Protestants, que les Apôtres n'en ont pas donné d'autres aux fidèles de leur temps². Puisque, suivant S. Jean³, l'Évangile ne rapporte qu'une partie des actions et des paroles du Sauveur, est-il étonnant que les Epîtres des Apôtres ne contiennent qu'une partie de leur doctrine? Et quoi de plus juste que de chercher le complément et l'explication de leurs écrits dans les monuments de la tradition, c'est-à-dire dans les ouvrages des Pères, dans les institutions, les rites, les pratiques des premiers temps, expression authentique des croyances primitives et par conséquent de l'enseignement apostolique⁴?

Ces Epîtres n'en étaient pas moins destinées par l'Esprit saint à instruire et à édifier les chrétiens de tous les siècles : elles n'en sont pas moins pour l'Église un trésor inappréciable. Au point de vue de la doctrine, c'est comme un second évangile, une nouvelle révélation du Sauveur. Les Apôtres ne se bornent pas à répéter les vérités qu'ils ont apprises : ils les développent et les complètent par de nouveaux enseignements, sur la chute du premier homme et le péché d'origine, sur la nature et la destination de la loi mosaïque, sur la nécessité de l'Incarnation, sur la valeur et le fruit de son sacrifice, sur l'universalité de la rédemption, etc. Celui d'entre eux qui a le plus écrit et qui nous a en-

¹ Matth., x, 7, 8. — ² Non omnia per Epistolas tradiderunt, sed multa etiam sine litteris. Eadem vero fide digna sunt, tam illa quam ista. S. Chrys., *In II Thess.*, Hom. iv, 2. — ³ Joan., xxi, 25. — ⁴ *Supra*, n. 3, 4, 5.

seigné les vérités les plus sublimes ¹ n'avait pas même vu Jésus-Christ avant son Ascension.

CHAPITRE PREMIER.

ÉPÎTRES DE SAINT PAUL.

Nombre de ces Epîtres; langue originale; disposition. — Époque approximative; ordre chronologique; date précise. — Authenticité. — Observation à cet égard. — Pourquoi offrent-elles tant de difficultés? — D'où viennent ces difficultés? — Étaient-elles aussi grandes pour les premiers chrétiens? — Règles pour l'étude de ces Epîtres. — Adversaires de l'Apôtre. — Ses locutions et ses figures favorites. — Fruits à tirer de ses écrits.

589. — Combien avons-nous d'Épîtres de saint Paul? En quelle langue furent-elles écrites et dans quel ordre les a-t-on rangées?

I. Sur les vingt et une Epîtres apostoliques du Nouveau Testament, S. Paul en a écrit quatorze, c'est à-dire les deux tiers. Neuf de ces Epîtres sont adressées à des Eglises ², une à une province, quatre à des particuliers.

II. Toutes ont été écrites en grec, c'est-à-dire dans l'idiome helléniste en usage dans les colonies juives ³. Il n'y a d'exception pour aucune, sauf peut-être l'Épître aux Hébreux dans sa première rédaction ⁴. On sait que le grec était devenu comme la langue de l'empire. L'unité de langage, en facilitant la propagation du christianisme, préparait l'unité de croyance. A Rome, le peuple même le parlait avec autant de facilité que le latin ⁵. Aussi nos premiers auteurs, S. Clément, pape († 99), Hermas († 160), S. Justin († 166), S. Hégésippe († 170), S. Irénée († 202), Caius († 220), S. Hippolyte de Porto († 235), etc., ont-ils écrit en grec, comme les Apôtres. Ce

¹ *Majora per os Pauli quam per seipsum Christus edocuit.* S. Chrys., *In Ep. ad Rom.*, Hom. xxxii, 2. — ² Suivant le sentiment commun, qui regarde l'Épître aux Hébreux comme adressée à l'Église de Jérusalem. — ³ *Supra*, n. 10. — ⁴ *Infra*, n. 808. — ⁵ Rom., I, 16. Juvenal., Sat. III, 60, 61; *Infra*, n. 659, 3^o.

n'est qu'à la fin du troisième siècle que les souverains Pontifes ont commencé à rédiger en latin leurs Actes officiels.

III. Le recueil des Epîtres, de celle de S. Paul au moins, remonte au premier siècle. On l'appela Το Αποστολικον, ou bien Ο Αποστολος ¹. Les Epîtres y furent rangées tout d'abord dans l'ordre où nous les voyons aujourd'hui, sauf l'Épître aux Hébreux, dont la place ne fut fixée que plus tard, à cause des hésitations dont elle a été l'objet et des doutes que plusieurs ont émis sur son véritable auteur. La place qu'elle occupe est la dernière. On ne pouvait mieux placer un écrit qui est comme le couronnement de l'édifice littéraire de l'Apôtre.

Dans l'arrangement des autres Epîtres, on paraît avoir eu égard à trois choses : 1^o à la dignité des destinataires, les églises passant avant les particuliers; 2^o à l'importance des questions traitées; 3^o à l'étendue des Epîtres.

590. — Quelle est l'époque, l'ordre chronologique, et la date précise de ses Epîtres?

S. Paul fut converti au christianisme vers l'an 35, à l'âge de 35 ans environ. Il commença ses missions vers 45, fut emprisonné vers 58, et, suivant le sentiment le plus commun, fut martyrisé en 67.

I. Ses Epîtres furent composées durant la partie active de sa vie, en diverses stations de ses courses apostoliques. Quand il écrivit les premières, il était déjà célèbre dans l'Église et en possession d'une haute autorité ². On voit, en lisant les dernières, que la Synagogue n'avait pas cessé d'être redoutable, et que le culte mosaïque conservait encore un grand prestige. Presque partout, l'Apôtre est en butte aux persécutions des Juifs et il redoute leurs perfidies ³. L'Église de Jérusalem, petite et pauvre à côté de la synagogue, a besoin d'être soutenue, et les prémices des Gentils, qui lui doivent le don de la foi, l'aident de leurs aumônes ⁴.

¹ S. Iren., I, III, 6. Marcion emploie déjà cette dénomination. — ² I Thess., III, 1-5; II Thess., II, 2. — ³ I Thess., II, 14-16; Rom., XV, 31; Hebr., XII, 3. — ⁴ I Cor., XVI, 1-3; II Cor., VIII, 9.